



21/05/2021

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### Concours : organisation et concept général

« Young Designers X ZEB » est un concours organisé par la chaîne de prêt à porter ZEB (*c'est au sens strict WAMO S.A., dont le siège social est situé Chaussée de Bruxelles 185 à 1785 Merchtem et portant le numéro d'entreprise BE 0448 458 813, qui est organisatrice de ce concours. ZEB est en fait le nom commercial de WAMO SA*).

ZEB est le Fashion Store de mode belge multimarques par excellence, pour tous ceux qui veulent être à la mode et suivre les tendances actuelles. Outre un choix étendu de marques internationales, on peut aussi trouver dans les rayons de ZEB une mode originaire d'ici. Au travers de diverses collections comme Astrid Black Label, DEUX. by Eline De Munck, Le Fabuleux Marcel de Bruxelles,...des personnalités inspirantes apportent à leur propre collection de vêtements leur cachet unique, avec l'aide de professionnels de chez ZEB.

ZEB invite les étudiants ou anciens étudiants en mode, design graphique et design de produits à créer **un concept et le récit qui le sous-tend pour une collection pour dames ou hommes**, collection qui pourra être vendue dans une sélection de points de vente de la chaîne de mode ZEB.

Un jury professionnel désignera parmi les participants **cing gagnants** qui gagneront :

1. Une participation à un programme avec accompagnement destiné à réellement concevoir la collection, la produire, la présenter et la promouvoir,
2. et une somme d'argent

Plus de détails suivent ci-dessous.

L'objectif du concours est donc d'enrichir l'expérience d'étudiants et anciens étudiants et de promouvoir leur talent. En offrant aux étudiants et anciens étudiants une plateforme qui les soutient, leur permet d'acquérir une expérience pratique et leur donne de la visibilité, ils pourront se préparer mieux encore à entrer dans le monde de la mode.

Young Designers X ZEB est largement supporté grâce à la vision partagée d'un jury professionnel avec une expertise considérable dans le secteur.

Le concours se déroule du 03/05/2021 au 30/09/2021 compris (c'est le dernier jour possible pour votre participation – les résultats suivront plus tard, voyez ci-dessous).

### Conditions de participation

- vous devez, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, avoir entre 18 et 30 ans – c'est un concours pour les jeunes designers,
- vous devez habiter en Belgique – nous devons travailler de manière intensive avec les gagnants et cela n'est possible que si vous n'habitez pas trop loin,
- vous devez soit être inscrit à une formation en mode, conception graphique ou développement de produits ou être titulaire d'un diplôme en mode, conception graphique ou développement de produits,
- les collaborateurs de WAMO SA et les membres de leur famille, ainsi que les membres du jury et tout qui est impliqué dans l'organisation du concours, sont exclus de la participation,
- vous ne pouvez participer au concours qu'à titre individuel – les participations de groupe(s) ne sont donc pas autorisées,
- vous ne pouvez participer qu'une seule fois,
- toute participation sera refusée si elle est illégale, offensante ou discriminatoire, ou si elle a pour objectif de causer des dommages à autrui,
- tout ce que vous introduisez doit l'être en Néerlandais ou en Français,
- des participations qui ne satisfont pas à **toutes** les conditions de ce règlement du concours ou des participants (y compris les gagnants) qui enfreignent les conditions du règlement du concours, seront exclus. En cas d'infraction par un gagnant, il est possible de retirer le prix et d'en réclamer le remboursement,

- votre participation n'est officielle et acceptée que si nous avons reçu, **avant le 30 septembre 2021**, les informations suivantes :
  - // Une confirmation écrite explicite selon laquelle vous avez lu, compris et accepté le règlement du concours.
  - // Vos données de contact (prénom, nom de famille, adresse, date de naissance, adresse e-mail et numéro de portable).
  - // Une preuve écrite du fait que vous êtes effectivement inscrit(e) pour les formations décrites ci-dessus ou que vous êtes titulaire d'un diplôme d'une de ces formations.
  - // Nous serons heureux de faire mieux connaissance avec vous ; par conséquent, racontez-nous des choses qui vous concernent, dites-nous pourquoi vous participez, parlez-nous de vos expériences avec la mode, de vos rêves, de vos ambitions, etc.
  - // Une présentation digitale de votre concept (moodboard, esquisses, projets/designs), pour une collection hommes ou dames, ainsi que l'histoire de votre collection. Les points positifs sont l'originalité, l'innovation et la durabilité. Que vous conceviez une collection pour le cyclisme, des T-shirts ou des sweaters originaux, une collection de jeans ou que vous choisissiez les imperméables : convainquez le jury de votre talent et de votre vision ! Et n'oubliez pas que l'objectif est finalement de créer une collection qui puisse être vendue. Essayez donc de réaliser un concept réalisable, qui se positionne dans la catégorie de prix des produits dans les points de vente ZEB.
  - // La manière dont vous partagez vos réalisations avec nous n'a pas d'importance. Que vous préféreriez réaliser une vidéo ou écrire une histoire/un récit, surprenez-nous et soyez original(e). Envoyez les grands fichiers par [WeTransfer](#). Votre participation n'est valable que si nous recevons ce qui précède à temps et complètement à l'adresse e-mail [youngdesigners@zeb.be](mailto:youngdesigners@zeb.be)
- Vous garantissez que tout ce que vous présentez et communiquez est le résultat exclusif de votre création personnelle et le fruit de votre propre travail et n'est pas soumis ou ne porte pas atteinte à quelque droit de tiers que ce soit – vous acceptez donc que WAMO SA et les entreprises qui lui sont liées soient garanties par vous de toutes les suites négatives possibles s'il devait s'avérer que les créations présentées portent atteinte aux droits de tiers.
- Vous acceptez expressément la décision du jury et vous vous engagez à vous abstenir de tout commentaire négatif via n'importe quel média, à propos du jury, du concours ou de la chaîne de magasins ZEB en général
- Vous êtes prêt à défendre oralement votre participation si vous y êtes invité par le jury (voir plus loin).
- Vous acceptez expressément que – si vous gagnez – tous vos droits (y compris les droits de propriété intellectuelle parmi lesquels les droits d'auteur et les droits de modèle) sur :
  1. Toutes les créations (y compris les dessins, les croquis, les moodboards, les projets, les designs, l'histoire/le récit, le concept, etc.) que vous avez introduites et/ou que vous pourriez ajouter ultérieurement au développement de votre collection,
  2. La collection finale qui sera réalisée et tout ce qui est y est associé (y compris les photos, le matériel de marketing, les logos).seront intégralement transférés à WAMO SA. Tous les « oeuvres » réalisées par vous seront considérés comme des « oeuvres » que vous aurez réalisées « en exécution d'un contrat de commande » de WAMO SA (au sens de l'article XI.167, §3 du Code de Droit Économique). Ce transfert est valable pour tous les pays du monde pour la durée entière de la protection des oeuvres par tout droit de propriété intellectuelle et pour toute forme d'exploitation. Par exemple, le transfert signifie que WAMO SA peut adapter toutes vos créations pour en faire finalement une collection vendable de vêtements. La compensation que nous vous versons pour ce transfert est d'une part la somme d'argent que nous vous versons comme partie du prix et d'autre part tous les autres avantages dont vous profiterez en tant que gagnant du concours (voir plus loin).
- // Vous acceptez expressément – si vous gagnez – de renoncer à vos droits moraux sur ce qui est ci-dessus décrit comme vos « travaux », pour autant qu'autorisé par la loi (et vous confirmez en tout cas que ZEB peut produire et vendre la collection avec mention de votre nom).
- // Vous acceptez expressément – si vous gagnez – de ne collaborer qu'avec personne d'autre que ZEB pour cette collection (ZEB reçoit l'exclusivité totale pour cette collection).

- /// Vous acceptez expressément – si vous gagnez – de travailler activement à toute campagne de promotion que WAMO SA (ou les entreprises qui lui sont liées, ou la chaîne ZEB en général) organise en rapport avec le concours et la collection.

Ceci signifie entre autres que vous collaborerez à des interviews, prises de vues, enregistrements vidéo et articles (de presse) et que vous acceptez que WAMO SA (ou les entreprises qui lui sont liées) peut, dans le cadre de ce concours, utiliser votre image, votre nom et votre voix (ou d'autres aspects de votre personnalité/données personnelles), pour des activités promotionnelles et informatives (par exemple pour des communications vers les clients, sur le site web, sur les médias sociaux, dans les magasins, dans des newsletters/bulletins d'information, des articles de presse, sur des affiches, dans le matériel publicitaire, sur la collection, etc.) qui sont réalisés jusqu'à deux ans après que les gagnants soient connus. Cela signifie aussi que vous acceptez que votre nom soit mentionné en tant que gagnant dans le communiqué de presse que WAMO SA enverra à la presse nationale et que vous participerez à l'événement presse que WAMO SA organisera en relation avec le concours et les gagnants. Notre compensation/indemnisation pour ce qui précède est la visibilité que nous vous donnerons en tant que gagnant – vous acceptez que nous ne vous sommes redevables d'aucune autre indemnité complémentaire (de quelque nature qu'elle soit).

- /// Vous acceptez expressément – si vous gagnez – de collaborer activement à l'élaboration et à la mise en place de la collection. Cela signifie entre autres que vous participerez activement et contribuerez par vos avis aux discussions avec tous les collaborateurs de ZEB, les fournisseurs et/ou les fabricants. Dans ce cas, vous avez le droit d'influence, mais vous acceptez que toutes les décisions finales soient prises par des collaborateurs de ZEB. Notre compensation/indemnisation pour ce qui précède est la visibilité que nous vous donnerons en tant que gagnant – vous acceptez que nous ne vous sommes redevables d'aucune autre indemnité complémentaire (de quelque nature qu'elle soit). Si toutefois vous ne collaborez pas (ce que nous regretterions), vous confirmez explicitement que ZEB peut réaliser et vendre elle-même la collection.

## Le jury

Le jury est constitué de personnes qui travaillent chez WAMO SA et de personnes du monde du styling (des professionnels expérimentés ou des personnes qui travaillent dans des établissements d'enseignement ou la mode est enseignée).

L'équipe des membres du jury professionnel examinera et évaluera objectivement toutes les participations correctement remises ; de cet examen sortira une liste restreinte des candidats retenus. Les candidats retenus seront invités en novembre 2021 par le jury pour fournir au cours d'une interview des informations complémentaires relatives à leur proposition.

Ensuite, le jury désignera cinq gagnants, qui seront personnellement contactés en novembre 2021. Si un participant ne réagit pas dans les sept jours à la nouvelle de sa victoire, un nouveau gagnant sera déterminé.

Lors de l'évaluation, le jury tiendra notamment compte des éléments suivants :

- Originalité du concept et de son histoire.
- Caractère innovant du concept et de son histoire.
- Durabilité – caractère sociétal responsable de la collection.
- Faisabilité de la collection (elle doit effectivement pouvoir être produite).
- La collection doit être financièrement abordable pour les consommateurs moyens qui effectuent des achats chez ZEB (la collection doit pouvoir être vendue au grand public, pour des prix auxquels sont vendus d'autres vêtements dans les magasins ZEB).

Les décisions prises par le jury sont totalement discrétionnaires, définitives, sans appel et ne peuvent en aucun cas être susceptibles de recours ou de contestation.



21/05/2021

## Prix

Les cinq gagnants peuvent chacun compter sur une campagne dans laquelle ZEB met littéralement en avant leur travail et leur talent :

- // Votre propre capsule Limited Edition avec votre nom et votre logo sur la collection, qui sera en vente exclusive à partir de l'automne/hiver 2022 dans 10 magasins pilotes ZEB et sur ZEB.be. La collection se compose de minimum 5 pièces, pour une diffusion exclusive de 100 exemplaires par pièce.
- // Vous prenez part pendant 6 mois à un programme de mentorat par des professionnels de ZEB de différents départements (développement, production et distribution, visualisation et communication) et vous parcourez tout le processus de création et de production de A à Z. Vous vous trouvez au centre de tout ce qui se passe « derrière le rideau » : dessin des pièces, choix des étoffes, échantillonnage, ajustement, concept des prises de vue, choix des modèles, marketing, lancement via la presse, présentation des collections dans les magasins, matériel point de vente, .... Vous avez votre mot à dire, mais chaque décision finale est prise par les professionnels de ZEB, et vous devez les accepter.
- // Vous recevez une somme d'argent de 3.000 euros en compensation du transfert de vos droits de propriété intellectuelle sur vos créations.
- // Une prise de vues de la collection est prévue, avec un photographe et des modèles (vous avez votre mot à dire dans le choix du photographe et des modèles, mais la décision finale revient aux professionnels de ZEB).
- // Il est prévu un communiqué de presse vers la presse nationale, à propos du concours et avec mention des noms des gagnants.
- // Il est prévu une campagne de communication vers les clients ZEB et la presse, dans laquelle vous serez l'objet d'une promotion comme créateur de mode.
- // Il y aura un événement de presse pour présenter votre collection aux chroniqueurs(ses) de mode et aux influenceurs(ses)
- // Les gagnants peuvent utiliser le logo officiel « Young Designer X ZEB » dans toute leur communication personnelle.

Ce prix est personnel et incessible.

## Données personnelles

L'organisation et le déroulement du concours rendent indispensable le traitement de données personnelles.

Votre vie privée est importante pour nous et c'est pourquoi nous traitons les données personnelles que vous nous communiquez uniquement en conformité avec la législation applicable en matière de données personnelles, et en particulier le Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel n° 2016/679 du 27 avril 2016 ("RGPD").

Le/la responsable de ce traitement est WAMO SA, dont le siège social est situé Chaussée de Bruxelles 185 à 1785 Merchtem, numéro d'entreprise BE 0448 458 813.

Les données personnelles que tous les candidats communiqueront dans le cadre de ce concours (par exemple nom, adresse et photo) seront traitées en vue du bon déroulement du concours. Les données personnelles des gagnants seront aussi traitées en accord avec les dispositions du Règlement (voir ci-dessus). Tous ces traitements sont indispensables pour l'exécution de la convention que vous concluez avec WAMO SA .

Toutes les informations (y compris les données personnelles) relatives aux participants qui n'ont pas gagné seront traitées de façon strictement confidentielle, ne seront pas envoyées à des personnes non autorisées et ne seront pas traitées à d'autres fins.



21/05/2021

Les données personnelles de tous les participants seront communiquées au jury. De plus, les données concernant les gagnants seront communiquées aux journalistes, aux médias et au grand public, conformément aux dispositions du règlement (voir ci-dessus).

Les données personnelles des participants qui n'auront pas gagné seront conservées jusqu'à maximum 6 mois après la fin du concours. Les données personnelles des gagnants seront conservées jusqu'à maximum 30 mois après l'annonce des gagnants.

Tous les participants ont :

- Un droit d'accès et de rectification ou de suppression des données personnelles
- Un droit à la limitation du traitement des données qui les concernent
- Le droit de faire opposition au traitement
- Le droit à la portabilité des données.

Ils ont aussi le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Les participants doivent fournir les données personnelles comme condition indispensable à leur participation au concours (donc pour conclure une convention avec WAMO SA) ; les participants ont l'obligation de communiquer les données ; si elles ne sont pas communiquées, ils ne peuvent pas participer au concours.

### **Généralités**

Pour tout ce qui n'est pas précisé dans le présent règlement, WAMO SA peut prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le concours se déroule bien.

Le concours est soumis au droit belge, à l'exclusion des règles de compétence internationale. En cas de litige, seuls les Cours et Tribunaux d'Anvers seront compétents, sans préjudice du droit du consommateur de porter l'affaire devant le juge de son lieu de résidence.

WAMO BV se réserve en tout temps le droit d'annuler le concours, de le reporter ou d'en réduire la durée. WAMO SA exclut toute responsabilité pour tout dommage qui pourrait en résulter pour les participants. Une annulation peut par exemple être la conséquence d'un problème technique (par exemple la malveillance, la manipulation, toute forme de problèmes de hardware ou de logiciel) ou d'un problème juridique en raison duquel il est impossible de laisser se poursuivre le concours. Si un participant est la cause du problème, WAMO SA pourra réclamer des dommages et intérêts.

L'invalidité, la nullité ou la non-applicabilité d'une disposition de ce règlement, ou d'une partie d'une disposition, ne porte pas atteinte à la validité des autres dispositions ou parties de dispositions du règlement. Cela vaut aussi quand une disposition est tenue pour non-écrite. Les dispositions qui sont affectées par la nullité ou sont non-valables restent contraignantes pour leur partie légalement autorisée. Pour la partie non-autorisée, WAMO SA et le participant/gagnant sont supposés s'être mis d'accord sur une disposition qui est valable et qui est la plus proche possible de l'objectif réel des parties.

Ce règlement de concours est publié sur le site web de ZEB. WAMO SA se réserve le droit de modifier en tout temps le contenu du règlement. La version modifiée sera également publiée sur le site web de ZEB.